

FICHE D'INSCRIPTION

Le séjour

Année 2026

Nom du séjour : Dates :

L'inscription a-t-elle été faite par l'intermédiaire d'une collectivité ? Si oui, laquelle

Le participant

Nom : Prénom : Date de naissance :

Sexe : F M Nationalité : Tél. portable participant : Classe :

L'enfant a-t-il des affinités avec un autre participant ? OUI NON Si oui, indiquez son nom :

Un seul nom sera pris en compte. L'équipe fera son possible pour que les deux enfants intègrent la même chambre et le même groupe d'activités. La demande d'affinités doit être réciproque et un écart d'âge maximum de deux ans sera accepté.

Le participant sait-il nager ? OUI NON

Selon les séjours, ne pas oublier de joindre la copie (conserver l'original) du pass nautique (ou "Sauv'Nage" ou "Savoir nager")

Taille : cm Poids : kg Pointure :

A compléter obligatoirement pour les séjours hiver : Tour de tête : cm

Niveau de ski actuel : Débutant Flocon 1ère étoile 2ème étoile 3ème étoile Supérieur :

Responsable légal du participant

Responsable légal 1 - Coordonnées qui seront utilisées en priorité pour toute communication - Père Mère Autre :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

@ Adresse Mail :

Tél. Portable : Tél. Professionnel : Tél. Domicile :

Responsable légal 2 - Père Mère Autre :

Nom : Prénom :

Tél. Portable : Tél. Professionnel : Tél. Domicile :

Autre personne qui peut être contactée en cas de besoin (en cas d'indisponibilité des parents) :

Monsieur Madame Nom :

Lien de parenté avec l'enfant : Tél. Portable :

FICHE SANITAIRE

Nom du participant :

Prénom du participant :

Numéro de sécurité sociale (auquel est rattaché l'enfant) :

L'enfant bénéficie-t-il de la CSS (Complémentaire Santé Solidaire- ex CMU) ? OUI NON

Si oui, **joindre obligatoirement** une photocopie de l'attestation **en cours de validité pendant toute la durée du séjour**.

Nom du médecin traitant :

Tél. :

VACCINATIONS : Je certifie que mon enfant est à jour des vaccinations obligatoires (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite)

VACCIN OBLIGATOIRE	OUI	NON	Date du dernier rappel
Diphtérie			
Tétanos			
Poliomyélite			

JOINDRE OBLIGATOIREMENT
LA COPIE DU CARNET DE VACCINATION
OU UNE ATTESTATION MÉDICALE DES
VACCINATIONS À JOUR

Si le mineur n'a pas les vaccins obligatoires, joindre une attestation médicale de contre-indication à la vaccination (à noter que le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication)

ANTÉCÉDENTS ET TRAITEMENTS

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

ANGINES : OUI NON RHUMATISMES : OUI NON SCARLATINE : OUI NON
OTITES : OUI NON COQUELUCHE : OUI NON ROUGEOLE : OUI NON
VARICELLE : OUI NON OREILLONS : OUI NON RUBÉOLE : OUI NON

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? OUI NON **L'enfant a-t-il un PAI ?** OUI NON

Si oui, joindre une **ordonnance** récente (de préférence informatisée pour une meilleure lecture) et/ou le **Projet d'Accueil Individualisé**. Les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**) devront être remis le jour du départ. Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

LES DIFFICULTES DE SANTE (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation...).

Précisez les dates et les précautions à prendre :

HANDICAP Si votre enfant est en situation de handicap, merci d'en préciser la nature :

ALLERGIES

ASTHME : OUI NON MÉDICAMENTEUSES : OUI NON ALIMENTAIRES : OUI NON AUTRES :

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) :

RÉGIME ALIMENTAIRE Pas de régime particulier Sans viande Autre :

APPAREILLAGE Précisez si votre enfant porte des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc...

L'enfant mouille-t-il son lit ? Régulièrement OUI NON - Occasionnellement OUI NON Si oui, ajouter au trousseau 2 pyjamas.

Pièces à joindre au présent dossier

- La **copie du carnet de vaccination** (ou une attestation du médecin indiquant que les vaccins sont à jour)
- Le cas échéant : le **PAI** de l'enfant ; l'**ordonnance** (si traitement médical) ;
- Si la famille en est bénéficiaire : l'attestation de droits à la **CSS** (Complémentaire Santé Solidaire ex CMU) valide jusqu'au dernier jour du séjour.
- **Pour tous les séjours en avion** : la photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité.
- **Pour tous les séjours à l'étranger** : le formulaire d'autorisation de sortie de territoire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale, accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité du parent signataire. Un extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille doit être fourni si l'enfant porte un nom différent du parent signataire.

Le dossier complet (fiche d'inscription, fiche sanitaire et pièces complémentaires évoquées ci-dessus) doit nous parvenir
au plus tard un mois avant le jour de départ.

Autorisations

Je soussigné(e) Mr/Mme

responsable légal de l'enfant

- Déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier. Je déclare avoir notifié toute particularité sanitaire et/ou comportementale relative à mon enfant et j'autorise celui-ci à participer à ce séjour et d'y pratiquer les activités programmées.
- Autorise le ou la responsable du séjour à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale, analyses médicales), après consultation d'un praticien. Par ailleurs, je m'engage à rembourser UCPA Tootazimut des frais médicaux et pharmaceutiques nécessaires à mon enfant pendant le séjour.
- Consens à la réalisation, en cas de suspicion de COVID, de tests antigéniques, RT-PCR ou d'auto-test pour mon enfant : OUI NON
- Autorise mon enfant à fumer (*uniquement pour les jeunes de plus de 14 ans*) : OUI NON
- Certifie, ainsi que mon enfant, avoir pris connaissance de la charte du bien vivre ensemble ci-après, l'accepter et m'engage à régler les éventuels frais liés à un renvoi disciplinaire.
- Autorise UCPA Tootazimut à prendre des photographies ou des vidéos de mon enfant pendant les activités ou la vie quotidienne et à les utiliser sur ses supports de communication. UCPA Tootazimut se réserve la possibilité de céder les droits d'utilisation de ces photos à l'ensemble des entités juridiques du groupe associatif UCPA, qui pourront les utiliser dans les mêmes conditions. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo au cours de son séjour, nous vous remercions de joindre au présent dossier une lettre indiquant votre refus.

Fait à

Le

Signature du responsable légal *

Signature du participant *

*Cocher cette case équivaut à signature

À emmener le jour du départ

- Le **pass nautique** (uniquement pour les séjours qui le nécessitent) : il doit être réalisé avec ou sans brassière ou obligatoirement sans brassière selon les activités nautiques programmées pendant le séjour.
- Le **certificat médical d'aptitude à la pratique de la plongée sous-marine** ou la randonnée subaquatique à faire remplir par votre médecin et signé par le responsable légal, uniquement pour les séjours d'été qui le nécessitent.
- **Pour les séjours à l'étranger¹** : La carte d'identité en cours de validité ou le passeport (obligatoire pour le Royaume Uni) + la Carte Européenne d'Assurance Maladie au nom du participant.
- **Pour les séjours au Royaume Uni¹** : une Autorisation de Voyage Électronique (AVE ou ETA en anglais) est à demander OBLIGATOIREMENT sur le site du gouvernement britannique en ligne avant le départ. Cette demande est payante et à la charge de la famille.
- Pour **tous les séjours en avion¹** (notamment en Corse) : la carte d'identité ou le passeport en cours de validité.
- En cas de **traitement médical**, les médicaments et l'ordonnance à jour (indiquer le nom de l'enfant sur les boîtes).
- L'**argent de poche** mis dans une enveloppe au nom de l'enfant (si le participant souhaite le confier à l'équipe).
- La **fiche trousseau** complétée à glisser dans la valise de l'enfant (toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'enfant).

¹ - Les pièces indiquées dans ces rubriques sont indispensables au départ de l'enfant. En cas de non présentation, l'enfant ne pourra pas partir et le séjour sera facturé dans sa totalité.

Pour que chaque jeune puisse profiter pleinement d'un agréable séjour, nous avons mis en place cette charte du bien vivre ensemble reprenant certaines règles de vie élémentaires et nécessaires au bon fonctionnement d'un centre de vacances. Elle a pour but de garantir la quiétude du groupe, la protection des individus en toute circonstance et permettre à chacun de s'épanouir selon ses besoins et ses aspirations.

Nous veillons donc, avec la collaboration de TOUS - collectivités, parents, enfants, équipes d'encadrement et directeurs - à ce que chacun en prenne connaissance et s'engage à la respecter et à la faire respecter.

En s'inscrivant à l'un de nos séjours, chaque jeune s'engage à :

- Participer à la vie collective.
- Respecter les règles mises en place par l'équipe pédagogique et l'organisme et, notamment, les horaires ou tranches horaires définis pour la bonne marche du centre (lever, coucher, repas...), les règles de vie, le bon déroulement des activités. La mixité est interdite dans les lieux de sommeil.
- Respecter les règles de sécurité inhérentes aux activités.
- Respecter le matériel quel qu'il soit. Tout acte de vol, vandalisme, « casse » volontaire entraînera une demande de réparation financière du préjudice. Nous ne couvrirons en aucun cas ces actes et dégageons totalement notre responsabilité si une plainte était portée par les victimes à l'encontre des auteurs.
- Ne pas fumer dans les locaux, les chambres, les tentes ou l'enceinte du centre. A ce sujet, il incombera au directeur du séjour et à son équipe de définir lors d'une première réunion avec les jeunes en début de séjour, les lieux et moments de la journée où fumer sera autorisé (uniquement pour les jeunes de plus de 14 ans).
- Respecter les autres par son attitude et son langage, et notamment respecter l'équipe pédagogique, le personnel technique, les prestataires et les autres participants. Aucune forme d'impolitesse, d'agression verbale ou physique ne sera tolérée.
- Ne pas jouer le rôle de chef de bande ou de meneur dans le seul but de déstabiliser un individu ou le groupe lui-même.
- Ne pas introduire ou utiliser de produit ou objet prohibé, interdit par la loi (drogue, alcool, arme...) dans l'enceinte du centre ou à l'extérieur.

En cas de manquement ou de non respect de tout ou partie des éléments de notre charte, l'équipe de direction du séjour et le siège assumeront leurs responsabilités afin de protéger le groupe et ils se réserveront le droit de renvoyer sur le champ celui ou celle qui en sera à l'origine.

Les parents et/ou responsables légaux ainsi que, le cas échéant, les responsables des collectivités seront alors avertis. Les responsables légaux seront alors sollicités pour récupérer l'enfant directement sur place. En cas d'impossibilité, le retour de la personne fautive sera organisée et tous les frais qui en découleront seront totalement à la charge des parents. Aucun remboursement ne sera effectué pour séjour non complet, quel que soit le moment où intervient l'interruption du séjour. En outre, une demande de réinscription sur un futur séjour sera examinée avant validation. Dans les cas réputés graves, le siège se réserve le droit de signaler toute faute caractérisée à la police ou à la gendarmerie, ainsi qu'aux Services Départementaux à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport.

TÉLÉPHONE PORTABLE – OBJETS DE VALEUR (Téléphone, tablettes, bijoux, vêtements de marque, ...)

Il est fortement déconseillé d'emmener des objets de valeur. UCPA Tootazimut décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou perte. UCPA Tootazimut décline toute responsabilité de perte d'argent de poche qui n'aurait pas été confié à l'équipe au départ. La responsabilité du directeur et de l'équipe d'encadrement ne pourra pas être engagée. Aucune déclaration auprès de l'assureur contracté par UCPA Tootazimut ne pourra être effectuée. En ce qui concerne le téléphone portable, son utilisation est encadrée. Des moments pour l'utiliser seront aménagés durant la journée et décidés avec l'équipe pédagogique dès le premier jour du séjour.

RÉSEAUX SOCIAUX

Le développement de la téléphonie mobile et de l'utilisation des réseaux sociaux entraîne parfois quelques désagréments. La liberté d'expression doit se concilier avec d'autres libertés et droits fondamentaux. Chaque jeune sera tenu responsable de ses actes.